

RECRUTEMENT / MAINTIEN DANS L'EMPLOI
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



le lieu **UNIQUE**
d'accompagnement
pour une offre de services intégrée

Pôle emploi et Cap emploi travaillent ensemble à **l'amélioration et à la simplification des services** à destination des employeurs pour le recrutement de personnes en situation de handicap.

Le résultat ?

- une **offre de services intégrée** réunissant les expertises des deux réseaux, en lien avec leurs partenaires
- 1 lieu unique, le **LUA (Lieu Unique d'Accompagnement)** : 1 seule clé d'entrée pour des démarches simplifiées



4 bonnes raisons de faire appel à **l'offre de services intégrée** **Pôle emploi / Cap emploi**

1. Besoin d'informations sur l'emploi et le handicap

Nos conseillers vous informent sur :

- l'offre de services pour vous aider à recruter
- les offres de services complémentaires de nos partenaires (Agefiph, Fiphfp)
- les aides financières et mesures pour l'emploi des personnes en situation de handicap
- la réglementation, la législation



2. Besoin d'un accompagnement pour vos recrutements de personnes en situation de handicap

Nos conseillers vous proposent :

- une analyse de poste
- l'appui à la rédaction de votre offre d'emploi
- la recherche et la présentation de candidats correspondants à vos besoins
- la mise en œuvre du/des services adaptés en fonction de votre besoin et du potentiel des candidats (services de présélection, immersion, formation préalable au recrutement, méthode de recrutement par simulation...)
- un accès facilité aux aides de droit commun et spécifiques de l'Agefiph et du Fiphfp



3. Besoin de **conseils** et **services** liés à la **compensation du handicap** (adaptation du poste et intégration du collaborateur)

Les conseillers Cap emploi, en coordination avec les conseillers Pôle emploi et en fonction de vos besoins, vous accompagnent pour :

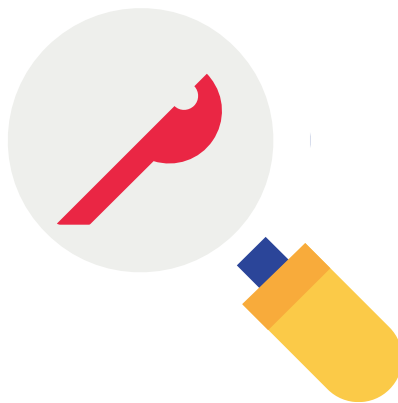
- une analyse de la situation de travail de la personne recrutée au regard de son handicap
- un diagnostic et des préconisations sur les adaptations et aménagements nécessaires
- un accompagnement à l'intégration de votre futur collaborateur par la sensibilisation au handicap de vos équipes et de vos managers
- un suivi dans l'emploi de votre collaborateur



4. Besoin d'un accompagnement pour le **maintien en emploi d'un de vos collaborateurs** en situation de handicap

Les conseillers Cap emploi, en fonction de vos besoins, vous accompagnent pour :

- rechercher des solutions pour toute situation individuelle dans laquelle une personne risque de perdre son emploi du fait des difficultés liées à son état de santé ou son handicap
- adapter la situation de travail de vos collaborateurs en situation de handicap et de ceux dont le handicap évolue



PÔLE EMPLOI ET CAP EMPLOI
PRÉSENTENT

Le lieu UNIQUE d'accompagnement

pour vos recrutements de personnes en situation de handicap



1 lieu unique : l'agence
Pôle emploi, pour des
démarches simplifiées.

et bénéficier d'**1** offre
de services intégrée.



Une **expertise** Pôle emploi et Cap emploi mobilisable lors de
tout recrutement ou d'un besoin de maintien dans l'emploi



- des informations sur l'emploi et le handicap
- un accompagnement pour vos recrutements



- des conseils et des services pour la compensation du handicap
(adaptation du poste et intégration du collaborateur)



- un accompagnement par un conseiller Cap emploi pour le maintien
dans l'emploi d'un de vos collaborateurs en situation de handicap

**CAP
EMPLOI**


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


pôle emploi



le lieu UNIQUE d'accompagnement



un accès à un service simplifié et amélioré
pour l'emploi des personnes en situation de handicap

CONTACTS • PÔLE EMPLOI : 3995 / www.pole-emploi.fr • CAP EMPLOI : www.capemploi.info

CAP
EMPLOI


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


pôle emploi